

Réponse à l'annonce d'une grossesse

(sur papier à en-tête de l'entreprise)

Nom

Adresse

À (lieu), le (date)

Lettre simple

Objet : Votre grossesse

Madame,

Vous nous avez informés par courrier en date du de votre état de grossesse. Le certificat médical joint à votre annonce fixe une date présumée d'accouchement au

Vous pourrez bénéficier d'un congé de maternité de semaines qui débutera donc le et prendra fin le

Cette période sera indemnisée pour partie par la Sécurité sociale et pour partie par l'entreprise en application des dispositions conventionnelles relatives au maintien du salaire en congés de maternité ou d'adoption.

Nous vous rappelons qu'à votre demande, et sous réserve d'un avis favorable de votre médecin, vous pouvez réduire le congé prénatal d'une durée maximale de 3 semaines pour reporter cette période après l'accouchement.

Cette possibilité d'aménagement de votre congé de maternité ne peut modifier l'interdiction légale absolue de travailler 8 semaines avant et après l'accouchement, dont 6 semaines après l'accouchement.

Pendant votre congé, vous bénéficierez de l'ensemble des dispositions légales et conventionnelles attachées à la maternité.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Signature de l'employeur